

AKTUELL

PRIX DE L'EAU

Communisme sélectif

Raymond Klein

Le gouvernement n'apprécie guère l'idée d'un prix identique de l'eau dans toutes les communes. Mais ce qu'il refuse aux ménages, il pourrait l'accorder aux exploitations agricoles.

La décision du Luxembourg de s'abstenir lors du vote à l'Onu reconnaissant l'accès à l'eau comme un droit universel est regrettable, mais non dépourvue de logique. En effet, notre pays, comme l'ensemble des membres de l'UE, a adopté une politique de gestion de l'eau qui la considère plutôt comme une marchandise que comme un bien public. Cette orientation européenne a une fois de plus montré son incohérence lors du débat récent sur le régime de faveur dont doivent bénéficier les agriculteurs luxembourgeois.

Ainsi, dans le cadre des mesures de soutien à l'agriculture, le ministre Romain Schneider avait annoncé lors de sa conférence de presse du 29 juillet qu'il souhaitait offrir un prix unique pour l'eau et l'assainissement dans l'ensemble du pays. Le ministre en charge de l'eau, Jean-Marie Halsdorf, vient de confirmer en réponse à une question parlementaire qu'une discussion à ce sujet serait en cours. Il rappelle que les communes sont autonomes en matière de tarification de l'eau, mais doivent distinguer entre ménages, industrie et agriculture et respecter le principe de récupération des coûts.

Rappelons qu'il s'agit de la conséquence d'une directive-cadre interdisant en principe de subventionner la mise à disposition d'eau potable, ce qui était auparavant pratique courante. Les champions européens et nationaux de cette idée l'avaient justifié par le principe « pollueur-payeur » et la notion de « prix véritable », suggérant qu'on pourrait déterminer le coût réel pour chaque litre d'eau consommée et - suprême justice - le facturer à l'utilisateur-trice. Les écologistes avaient accueilli l'idée avec enthousiasme, espérant qu'elle mettrait fin au gaspillage et que les mécanismes économiques permettraient d'améliorer la protection de l'eau, là où les mécanismes politiques avaient failli pendant des décennies.

Il a fallu déchanter : les experts ont expliqué que la majeure partie des coûts provenait de frais fixes tels que l'entretien des réseaux (woxx 1047). En appliquant l'idée d'un « prix véritable », il aurait fallu augmenter la redevance pour le raccordement et baisser le prix au litre - un effet écologiquement pervers ! Ainsi, après avoir décidé une augmentation générale au nom de la théorie du prix « juste », en pratique on a procédé au gonflage artificiel du prix au litre. Mais pas pour tout le monde, comme l'illustre la réponse de Halsdorf : du côté des agriculteurs on doit facturer plus pour le raccordement et moins par litre - ce qui arrange bien sûr ce secteur gros consommateur d'eau.

Une autre conséquence problématique de la récupération du coût a été la disparité régionale des « prix véritables » de l'eau. En effet, les frais fixes sont particulièrement importants pour les réseaux très étendus des communes rurales. C'est un député-maire CSV de l'Oesling, Ali Kaes, qui a alors lancé l'idée d'un prix unique pour l'ensemble du pays. L'idée est sympathique, mais elle rend absurde la logique de « prix véritable » et de récupération, puisqu'elle revient à subventionner massivement la distribution des communes rurales. Officiellement, son collègue de parti Halsdorf n'est pas contre, mais renvoie à l'autonomie des 116 communes qui devraient se mettre d'accord.

Apparemment, ce qui n'est pas faisable pour l'usage privé de l'eau le sera pour l'usage à des fins économiques. En ce qui concerne l'agriculture, tout comme l'industrie, le gouvernement semble décidé à interférer avec l'autonomie communale afin de préserver la compétitivité. Qu'il y ait un traitement spécifique pour ces secteurs n'est pas scandaleux, et confirme juste l'absurdité de la notion de « prix véritable ». Ce qui est scandaleux, c'est que le gouvernement fera payer moins cher l'eau à ceux qui la polluent le plus : les agriculteurs.

SHORT NEWS

Radfahren mit Hindernissen

Sie ist in aller Munde, die „mobilité douce“. Doch ganz ohne besondere Infrastrukturen kommt das Zufußgehen, das Radfahren oder das Skaten nicht aus. Wie schlechte Radwege einem den Spaß vermiesen können, musste unlängst der CSV-Abgeordnete Marcel Oberweis feststellen: Der Radweg PC3 zwischen Echternach und Vianden weist an verschiedenen Stellen Mängel auf und zwingt die RadtouristInnen stellenweise zum Ausweichen auf die normale Fahrbahn. In einer parlamentarischen Anfrage an den Minister für Infrastrukturen und die Ministerin für Tourismus (beide ebenfalls CSV) will er jetzt erfahren, ob zumindest in Sachen PC3 Remedur geschaffen wird. Doch die Probleme bei den „pistes cyclables“ sind nicht neu. Und die „Lëtzebuerger Vélos-Initiativ“ wird nicht müde die zuständigen Stellen auf Probleme aufmerksam zu machen. Mit mäßigem Erfolg. Dass erst an allerletzter Stelle an die RadfahrerInnen gedacht wird, machen auch die Arbeiten an der „Bisserbréck“ in Luxemburg-Stadt deutlich. Der viel genutzte Radweg PC1 wurde kurzerhand für Wochen unterbrochen - ohne eine ungefährliche Ausweichmöglichkeit anzubieten. Und das mitten in der Tourismussaison. Für die LVI einmal mehr ein Beweis für die Notwendigkeit eine „cellule mobilité douce“ zu schaffen, die aber bislang von Minister Wiseler verweigert wird. Ob ihn ein Nachhaken des Parteikollegen Oberweis umstimmen kann?

UE : Que les banquiers régulent les banquiers !

Un des principes qui gouvernent nos mécanismes démocratiques est celui qu'on ne peut pas être à la fois juge et partie. Cela ne vaut pas pour tout le monde, comme le montre la mise en place récente au niveau européen d'un « Group of Experts in Bank Issues » (Gebi). Ce groupe, qui doit conseiller la Commission européenne en matière de réglementation bancaire, est composé presque exclusivement de banquiers. Dans une question parlementaire, François Bausch, pourtant réputé « pro-banques », s'inquiète de ce « lobbying inégal ». La réponse du premier ministre renvoie à l'expérience des consultations de la Commission, ouvertes au public : seuls les professionnels financiers « disposent des connaissances et de l'expertise nécessaires pour répondre aux questions souvent complexes et techniques ». Juncker ne voit « rien d'étonnant » à ce que le Gebi soit composé de lobbyistes, puisque les membres ont été choisis « sur base de leurs connaissances reconnues et de leur expertise en matière de réglementation bancaire ». Avec le même argument, on pourrait écarter les syndicalistes des conseils d'administration des entreprises, ce qui plairait sans doute moins à Juncker. Il est vrai que le pays dont il est le premier ministre a bâti sa fortune sur des lois exploitant les lacunes des réglementations financières, au moyen de lois bancaires ... écrites par des banquiers.

Die Gefahr ist nuklear

Die seit Wochen andauernden Waldbrände in Russland haben bereits zahlreiche Todesopfer gefordert. Doch nicht nur das. Am Mittwoch bestätigte die Waldschutzbehörde, dass das Feuer bereits bis in diejenigen Gebiete eingedrungen ist, die noch von der nuklearen Katastrophe 1986 in Tschernobyl kontaminiert sind. Experten zufolge besteht die Gefahr, dass durch die Brände radioaktive Partikel aufsteigen und durch Wind und Wasser in kilometerweit entfernte Gebiete sowie in die Nahrungskette transportiert werden könnten. Auch befinden sich einige russische Atomanlagen in der Gefahrenzone. Die dortigen Behörden erklärten allerdings, dass bislang noch keine überhöhten Strahlenwerte gemessen wurden. Dennoch ist das Risiko nicht zu unterschätzen. Die Bundestagsfraktion der Grünen warnte: „Die Brände zeigen erneut, dass die Verantwortlichen auf Notfälle mit Radioaktivität nicht richtig vorbereitet sind und die Öffentlichkeit im Dunkeln gelassen wird. Die Informationspolitik der russischen Regierung ist unzureichend und unglaubwürdig. Sie weckt böse Erinnerungen an die Tschernobyl-Katastrophe.“ Russland hat aber noch ein weiteres Problem: Es wird immer weniger in den Feuerschutz investiert. Das Ausmaß der Brände kann mit den fehlenden finanziellen Mitteln durchaus in Relation gesetzt werden.